

BULLETIN MUNICIPAL

MAG³ Saint-Marcellin en-Forez



Dossier

Le budget communal 2022



GARAGE BREUIL
 12, Route de Bonson
 42680 Saint-Marcellin en Forez
 www.citroen-breuil.fr
 Tel. : 04 77 52 81 09 Courriel : garage.breuil@wanadoo.fr

- Réparateur agréé et agent commercial
- Vente de Véhicules neufs Citroën et occasions toutes marques
- Mécanique toutes marques, Carrosserie agréée assurances
- Agréé et habilité à établir votre carte grise




Entretien de chaudières
 Dépannages
 Plomberie
 Chauffage

Chatelus
 42680 Saint-Marcellin-en-Forez

06 24 15 07 47
 gonon.energies@live.fr



La nouvelle énergie du bâtiment



SEBASTIEN LAFOND PAYSAGISTE

Espaces verts • Parcs et jardins • Taille • Elagage Débroussaillage
 Petite maçonnerie • Dallage clôture • Terrassement
 Chantier tracto-pelle ou mini-pelle

DEVIS GRATUIT
 870 ROUTE DE SURY 42680 SAINT-MARCELLIN EN FOREZ
 04 77 61 14 70 - 06 72 62 05 02



AUTO SUR
 CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE

Auto Contrôle Forézien
 Véhicules Tourisme - Gaz - Elec
 4x4 - Collection et camping-car

42160 BONSON
04 77 55 09 55




Anthony CHARASSIN
 Conseiller indépendant en immobilier
 06 50 01 85 70
 anthony.charassin@safiti.fr

Agent commercial agissant pour le compte du réseau immobilier SAFTI.
 N° 829 221 381 - RSAC de SAINT-ETIENNE

Club DEVELOPPEUR 2021
 www.safiti.fr

Etant conseiller immobilier Marcellinois, je me ferai un plaisir de vous accompagner dans vos projets immobiliers.



Délice & Création
 Prodélices

2 ADRESSES À VOTRE SERVICE

51, Avenue de la Gare
 42680 ST MARCELLIN EN FOREZ
 Tél. 04 77 52 96 88
 Fax. 04 77 52 82 01

Parc la Demie Lieue - 6, rue Branly
 42300 MABLY
 Tél. 04 77 71 32 35
 Fax. 04 77 72 43 16



PATRICK VERRIERE
 TRAITEUR

édito



Magazine municipal

#23 // Juin 2022

MAIRIE DE SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ
24 rue Carles de Mazonod
42680 Saint Marcellin en Forez
04 77 36 10 90
mairie@saintmarcellinenforez.fr

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :
Eric LARDON

RESPONSABLE EDITION :
Christiane CLUZEL

REDACTION :
Commission communication

CREDITS PHOTOS :
©Mairie de St-Marcellin

REALISATION : REPONSEDITIONS

IMPRESSION : IDO - TIRAGE : 2600 ex
Imprimé sur papier recyclé

CONTACT :
christiane.cluzel@saintmarcellinenforez.fr

Correspondant de presse

La Tribune/Le Progrès :
Daniel DE SIMONE - 8 imp. du Mas
42680 Saint-Marcellin-en-Forez
06 43 26 87 91
dadyds@orange.fr

Ambition et **détermination.**

Chères Marcellinoises, Chers Marcellinois,

Ces dernières années ont été particulièrement difficiles pour notre pays comme pour les autres états en raison de la crise sanitaire qui dure.

Les évènements qui se déroulent en Ukraine ont suscité une vaste émotion partout dans le monde. La commune, aidée par des bénévoles et des donateurs a structuré, à son niveau, l'élan de solidarité pour venir en aide aux victimes de ce conflit.

Malgré ces incertitudes, l'action municipale se poursuit avec détermination.

Le budget 2022 est ambitieux et doit préparer les projets à venir au regard d'une augmentation de la population et de nouveaux besoins.

La baisse des recettes et l'augmentation des dépenses liées à différents facteurs, notamment à l'inflation, et les dépenses d'énergie nous invitent à la maîtrise de notre budget tout en gardant des leviers pour répondre aux besoins de la collectivité et nous assurer une certaine capacité d'investissement pour les années qui viennent.

Cette année, le montant des investissements, s'élevant à 2 207 500€ (hors remboursement du capital de l'emprunt), est le plus important depuis 2014. Si on ajoute la prise en compte des nouveaux services (création de nouvelles classes, construction du Pôle Enfance Jeunesse, ...), cet effort conséquent justifie une légère augmentation de la taxe foncière d'un point.

L'année 2022 sera l'année de l'ouverture du Pôle Enfance Jeunesse construit dans le respect des normes environnementales, de réflexions pour l'aménagement du centre bourg, de la préservation de notre patrimoine, mais aussi celui de la mise en place du Conseil Municipal des Aînés.

Alors, à l'orée de l'été et des festivités à venir, je tenais à vous souhaiter un temps plus clément à partager avec vos proches, vos voisins, et tous les Marcellinois(es), anciens et nouveaux, pour retrouver la sérénité et le bonheur de vivre dans notre belle Commune.

Eric LARDON,
votre maire

Sommaire

EDITO

ERIC LARDON P.3

VIE MUNICIPALE

LES ACTUALITES DE NOTRE COMMUNE P.4à8

DOSSIER

LE BUDGET 2022 DE LA COMMUNE P.9à12

VIE ASSOCIATIVE

ANIMATIONS ET EVENEMENTS DES DERNIERS MOIS P.13à15

VIE ECONOMIQUE

ACTUALITES DES COMMERÇANTS P.16/17

INFOS PRATIQUES

..... P.18/19

Rétrospectives

Les principaux événements municipaux...

Mercredi 1er février :

Le bus de l'Union Départementale des Associations Familiales (UDAF) faisait halte, pour la première fois, à Saint-Marcellin-En-Forez.

Le Département et l'UDAF œuvrent à l'accès aux droits des populations isolées ayant besoin d'une assistance sociale. C'est sans rendez-vous que l'équipe de l'UDAF reçoit, dans son bus entièrement équipé en matériel informatique, tous les habitants qui souhaitent être aidés dans leurs démarches administratives ou simplement avoir des réponses (carte grise, retraite, aides financières, rénovation logement, droits sociaux, parentalité, successions...). Ces professionnels qui travaillent en collaboration avec les Maisons France Services et les structures locales (MFR, ADMR, ADAPEI, ...) s'engagent à ne laisser personne sans solution.

Prochaine permanence : le bus de l'UDAF vous attend sur le parking de la salle Bernard Rouby (4 rue du Huit Mai 1945) le mardi 21 juin de 9h00 à 12h00.



Samedi 26 février :

Les 20 lauréats au concours des Maisons fleuries 2021 étaient récompensés.

C'est au cours d'une sympathique cérémonie qui a eu lieu le samedi 26 février, en présence des membres du jury, qu'Éric Lardon a remercié tous les lauréats qui se dévouent pour embellir chaque jour un peu plus la commune en fleurissant balcons, terrasses, jardins. Il a souligné que c'est grâce aux efforts et au travail de tous que la commune de Saint-Marcellin-En-Forez a été distinguée au concours du fleurissement et cadre de vie du Département de la Loire.

Les participants ont reçu une plante fleurie ainsi qu'une carte cadeau avant de prendre le verre de l'amitié.



Cérémonie du 19 mars :

60ème anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie

Plus d'une cinquantaine de personnes étaient réunies, place des Combattants, le samedi 19 mars à 11h, pour célébrer la journée nationale du souvenir et du recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie.

Après les discours et le dépôt des gerbes, la cérémonie a été marquée par la remise de la croix du combattant à MM Bernard Bonnefoy, Etienne Dupuy, Gérard Faure, Gérard Mounier et Gérard Riocreux, tous membres de la FNACA de Saint-Marcellin-En-Forez, pour leurs participations au conflit, ainsi que par le témoignage émouvant du doyen de la FNACA marcellinoise, André Pugnet. La cérémonie s'est terminée, en musique, avec la chanson "L'Algérie" de Serge Lama.



Jeudi 31 mars :

Une cérémonie pour les réfugiés ukrainiens et leurs familles d'accueil.



Ce moment de convivialité a permis d'échanger avec les familles d'accueil mais aussi avec les réfugiés. Eric Lardon a souhaité la bienvenue aux enfants et parents ukrainiens tout en remerciant les familles qui ont ouvert leurs portes. Cette initiative a permis à 15 personnes (7 adultes et 8 enfants) de se réfugier sur le territoire de la commune. Il a également développé le contenu du livret d'accueil traduit en français et en ukrainien qui permet aux réfugiés de prendre connaissance des aides et des droits auxquels ils peuvent prétendre pendant leur séjour. Il a terminé en abordant l'apprentissage du français et la scolarisation des enfants avant de prendre le pot de l'amitié.

Les principaux chantiers du début d'année

Broyat en libre-service à l'entrée des jardins de l'ASSEN

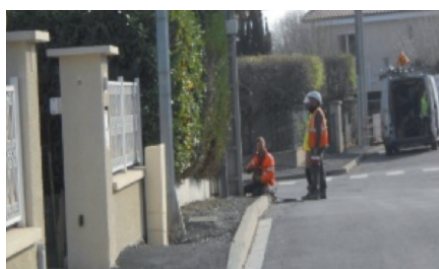
La mise en libre-service du broyat par les services techniques a été victime de son succès. Il s'agissait d'un broyat provenant exclusivement de la valorisation des déchets verts municipaux.



Enfouissement des réseaux secs par Eiffage Energie.



Rue du Pré de l'Orme



Rue Antoine Dupuy

Réouverture du Chemin de Grézieux par les services techniques.



Rue du 8 Mai 1945 : des travaux d'aménagement liant environnement et embellissement du cadre de vie.

Eiffage a posé fin avril un enrobé perméable composé de matériaux recyclés et végétaux sur les trottoirs. Les services techniques municipaux ont planté des arbres et installé des gabions dont certains sont aménagés en bancs et d'autres pour le fleurissement.



Aménagement paysager de la route de Bonson et du rond-point du Placier.

Fin de l'aménagement paysager de la route de Bonson et du rond-point du Placier par "Carré Vert".

Le financement de cette opération d'un montant de 29 115,00€HT a été subventionné à hauteur de 14 558,00€, soit 50%, par le Conseil Départemental de la Loire.



La vapeur-sèche pour désherber.

La commune a investi 31 000 € dans une machine à vapeur-sèche pour supprimer les produits biocontrôle et réduire le désherbage manuel par rotofil.

La machine à vapeur-sèche "Auxiclean" provoque un choc thermique sur la plante et interrompt le processus de photosynthèse. Avec un début de traitement fin février/début mars et six passages par an cette opération devrait apporter des résultats satisfaisants avec une consommation de 10 litres d'eau par heure.



Le service des espaces verts de la commune a réaménagé les plates-bandes des rues de la Gare, d'Outre l'Eau, Charles Janin.



Pôle Enfance & jeunesse

Zoom sur la construction

Une construction exemplaire en termes de qualité de construction écologique, de performance thermique mais aussi de démarche sociale et économique.

La commune de Saint-Marcellin-En-Forez s'est engagée dans la construction d'un pôle enfance jeunesse. Ce projet ambitieux est l'aboutissement d'une démarche urbanistique de la commune sur l'aménagement de son bourg historique.

Le projet a pour fonction de remplacer le restaurant scolaire, l'ensemble des espaces dédiés au périscolaire comme ceux dédiés au centre de loisirs qui ne convenaient plus face à l'accroissement de la population, ainsi qu'aux mises aux normes nécessaires.

Dès le départ du projet, la commune s'est engagée sur la construction d'un projet vertueux dans le sens large du développement durable, incluant les sphères de l'écologie, de l'économie et du social. Pour cela, la commune avait intégré dans son cahier des charges la demande d'une construction majoritairement en bois, avec une performance se rapprochant le plus possible du bâtiment passif. La construction intègre le minimum de béton pour maximiser l'utilisation du bois.

Le bois a fait l'objet d'un choix soigneux, celui d'une ressource locale sous utilisée : le sapin pectiné. C'est une demande forte qui permet de jouer un véritable rôle écologique (énergie grise minimisée car peu de transport) mais aussi et surtout un rôle social et économique sur le territoire en mobilisant au maximum la filière bois locale (du bûcheron au charpentier en passant par le scieur...).

Les isolants utilisés en complément ont été choisis avec la même attention : des isolants biosourcés ou recyclés. Pour les murs, ce sera de la laine de bois (par exemple provenant d'ISONAT à Mably à moins de 80 km du projet), en toiture de la ouate de cellulose. Les fenêtres dans les murs sont prévues en bois alu de fabrication locale. Des habillages intérieurs sont également prévus à base de bois local (plafond de certaines salles).

Enfin, cela permet d'envisager un projet en filière sèche (structure bois) pour avoir une vraie rapidité de chantier ainsi qu'une qualité de bâti optimale avec un confort maximisé en thermique d'hiver, comme d'été.



Le bois... mais pas que :

- La mise en place de géothermie sur champ de sondes, pour avoir une performance de l'installation de chauffage très élevée avec un rendement optimal, mais aussi la possibilité de rafraîchir les locaux par géocooling en période estivale.
- La mise en œuvre de matériaux sains à l'intérieur du bâtiment permettant d'assurer une qualité d'air irréprochable pour les enfants.
- Une maximisation de l'éclairage naturel à l'aide de grandes ouvertures avec une orientation plein sud permettant de limiter l'usage de l'éclairage artificiel (économie d'énergie) et une installation électrique performante avec 100% des éclairages LED.
- La gestion des eaux pluviales a été un point largement soigné, avec la mise en place de revêtements de sols drainants pour la cour et de bassins de rétention pour la toiture.
- Enfin, une grande cuve de récupération d'eau est prévue sur la parcelle pour arroser les espaces verts du site mais aussi servir de stockage en vue de l'utilisation via camion citerne dans toute la commune.

La performance thermique de l'ensemble a été optimisée au maximum.

Une coparticipation

Enfin, le projet a été travaillé à travers une démarche participative avec les usagers (enfants, professeurs, Atsem, personnel de cantine, ...) en lien avec un designer intégré à l'équipe de maîtrise d'œuvre pour faire un projet avec une fonctionnalité exemplaire. Cela a été fait aussi bien pour l'intérieur du projet que pour la cour extérieure. Sur la cour, ce travail a permis de développer un concept unique d'espace ludique à l'intention des enfants, ceci à but pédagogique. Cet ensemble a été réalisé en bois local (ici du chêne pour la pérennité de l'ouvrage soumis aux conditions climatiques).



Petite enfance, enfance, jeunesse

Vacances de février et de printemps ...à l'Accueil Jeunes Marcellinois



Durant les vacances de février, les adolescents ont pu réaliser diverses activités pour se retrouver tous ensemble et s'amuser : cuisine, cinéma à l'AJM, blind test, patinoire et une journée à Lyon avec shopping à Confluence et escalade.

L'activité des enfants au périscolaire

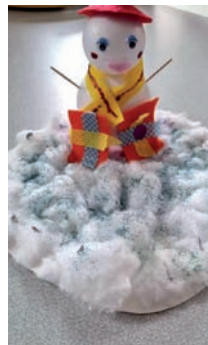
(matin, midi et soir) de l'école Mixte1

Les enfants ont le choix de leurs activités : coloriages, dessins libres, jeux de société, constructions avec des planchettes en bois naturel Kapla. Ils ont réalisé des pixels arts sur les murs sur le thème des Pokémons avec l'aide des animatrices, un calendrier pour tous les anniversaires des enfants qui fréquentent le périscolaire, ...

...au centre de loisirs "La Ruche"

Retour sur les activités de février au centre de loisirs La Ruche où les enfants ont découvert de nouveaux espaces (Inside Park,...) en s'amusant et en réalisant de nombreuses activités (scientifique, atelier bonhomme de neige, journée sportive, artistique et enquête policière,...).

Pour les vacances de printemps le centre de loisirs La Ruche a accueilli en moyenne 55 enfants par jour avec un programme "surprise".



Le Conseil Municipal des Enfants & des Jeunes visite le Conseil Départemental

Mercredi 13 avril,
Éric Lardon, vice-président du département de la Loire,
a ouvert les portes du Conseil Départemental,
aux jeunes élus du Conseil Municipal
des Enfants & des Jeunes (CMEJ).



ZOOM sur le CCAS

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Le CCAS met en œuvre la politique sociale décidée par les élus locaux en coordination avec les institutions publiques (Département, DDASS, CAF, UNCASS...) et privées (MSA, associations principalement...).

Il agit en direction des populations visées par son objet : familles, jeunesse, personnes âgées, personnes handicapées, personnes en difficulté et personnes en situation de précarité. Le CCAS est un établissement public administratif. Son organisation, son fonctionnement et ses compétences sont régis par le code de la famille et de l'action sociale. Il est administré par un conseil d'administration et dispose d'une autonomie financière, c'est-à-dire d'un budget propre.

Le champ de compétences d'un CCAS répond à trois principes :

- Intervention dans le domaine de l'action sociale,
- Aide réservée aux habitants de la commune,
- Attribution des aides de manière indifférenciée.



L'aide aux familles et seniors

Le maintien des secours financiers pour les personnes ponctuellement en difficulté financière, est nécessaire, surtout dans le contexte économique actuel qui survit actuellement avec le soutien financier de l'Etat.

Lien Social

• **Le repas de Noël et/ou les colis offerts aux seniors** : en 2021, le repas de Noël a été annulé du fait de la pandémie. A la place, 409 colis ont été distribués aux seniors de 70 ans et plus. Nota : Une réflexion sera lancée sur la possibilité de remplacer ce repas de Noël (qui ne permet de réunir nos seniors qu'une seule fois dans l'année) par deux ou plusieurs "après-midis gourmands" étalées sur l'ensemble de l'année.

• **Semaine bleue** : Chaque année, la commune met à disposition un bus de 50 places pour transporter les seniors au concert organisé par le Département de la Loire. Ce service sera maintenu en 2022 si les conditions sanitaires le permettent.

• **Portage de repas à domicile** : Depuis de nombreuses années, les Marcellinois peuvent bénéficier d'un service de portage de repas à domicile. En 2021, 740 repas ont été distribués au prix de vente unitaire de 8 € TTC. Le coût de ce service est neutre pour le CCAS car les tickets sont vendus au prix coûtant.

• **Transports de personnes** : Depuis de nombreuses années, les Marcellinois peuvent bénéficier d'un service de transport destiné aux personnes âgées et/ou handicapées, le mercredi et le jeudi après-midi.

- **La navette du mercredi après-midi** est un moyen de locomotion pour se rendre dans le centre de St-Marcellin-En-Forez afin que les usagers puissent faire leurs courses : pharmacie, boucherie, coiffeur, professionnels de santé, etc...

- **La navette du jeudi après-midi** est un moyen de locomotion pour se rendre aux activités du club de l'amitié qui se déroulent salle Gilles Malsert.

	Coût à charge du CCAS	Coût à charge de l'utilisateur
Navette du mercredi (1 A/R par personne)	11,20 € à 27 € (Il varie selon les hameaux)	3,5 €
Navette du jeudi (1 A/R par navette)	40 € à 47,50 € (Il varie selon le nombre d'usagers dans la navette)	2,5 €

Les projets des membres du CCAS

- Sortie de printemps pour les seniors,
- Cantine intergénérationnelle avec les enfants des écoles,
- Ateliers numériques mobiles mis en place par LFA,
- Financement d'un jeu pour le futur pôle enfance jeunesse,
- Mise en place d'une navette municipale avec un réseau de bénévoles.



Dossier

BUDGET 2022

Votre commune d'aujourd'hui et de demain

Soumis au vote des élus du conseil municipal, un mois après le débat sur les orientations budgétaires, le budget primitif présente les recettes et les dépenses qu'il est prévu de réaliser du 1er janvier au 31 décembre 2022. Cette année, son élaboration est marquée par une hausse de l'inflation et son impact sur les frais généraux de la commune, tout en répondant aux engagements pris devant tous les Marcellinois.

Le mot de Patrick AIVAZIAN

Adjoint en charge des finances

“ Dans ce contexte inflationniste, la municipalité s'appuie sur la recherche d'une gestion maîtrisée des finances locales. Cependant, afin de pouvoir préserver les services à la population et conduire un programme d'investissement attractif, tout en limitant le recours à l'emprunt aux seuls projets structurant avec, en particulier, la construction du Pôle Enfance Jeunesse sur 2021 et 2022, une hausse de 1 % des taux d'imposition a été adoptée par le conseil municipal le 24 mars dernier. Depuis 2014, la municipalité n'avait pratiqué aucune hausse des impôts locaux. ”

Section Fonctionnement

3 921 975 €

Section Investissement

4 752 563 €

Soit un budget total de **8 674 538 €**

en hausse de 33%, due principalement
à la construction du Pôle Enfance Jeunesse

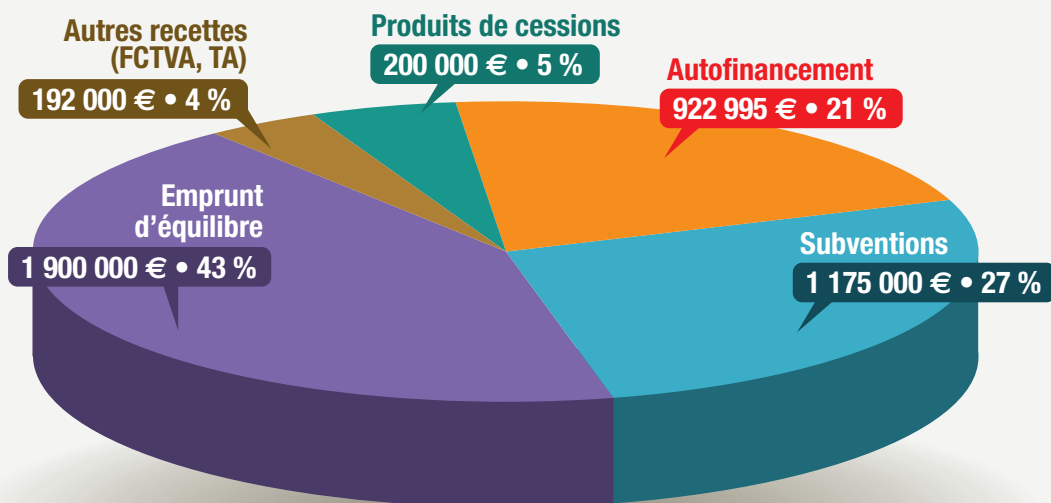
Budget communal 2022

2 207 500 € (+ 353 500 €)

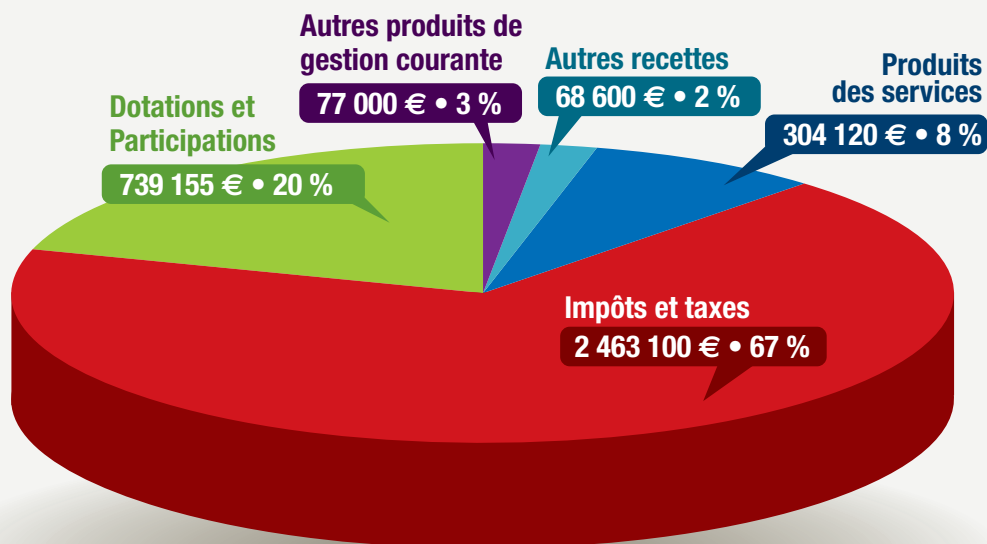
Des dépenses d'équipement en augmentation.

- VOIRIE : 224 840 €
- SECURITE : 46 800 €
- ADMINISTRATION GENERALE : 8 540 €
- ENVIRONNEMENT : 29 400 €
- HAMEAUX & TOURISME : 13 000 €
- PATRIMOINE : 351 000 €
- PÔLE ENFANCE ET JEUNESSE : 1 534 000 €

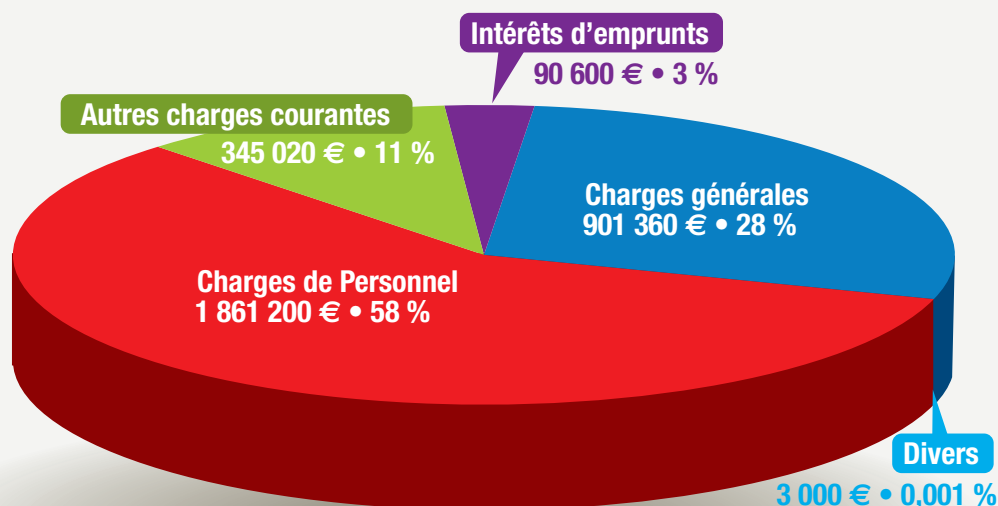
Financement des investissements :



Augmentation des recettes réelles de fonctionnement : + 1,70% (vs 2021)

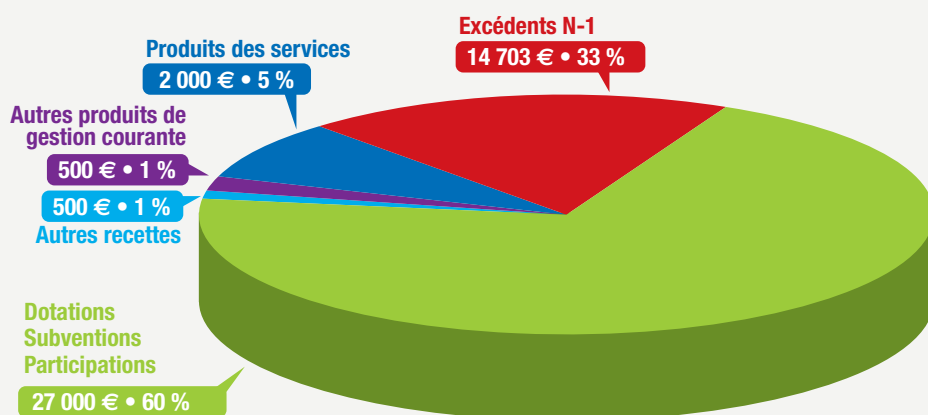


Augmentation des dépenses réelles de fonctionnement : + 4,60% (vs 2021)

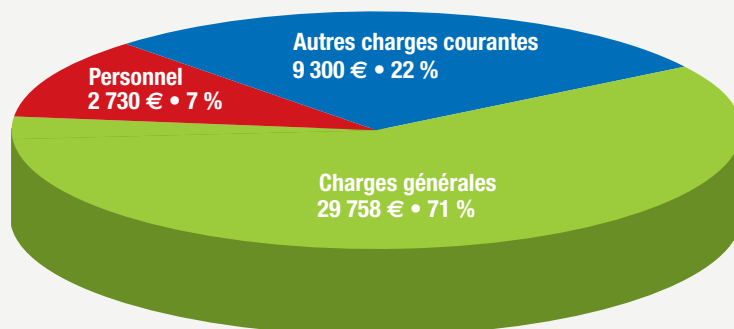


Budget du CCAS

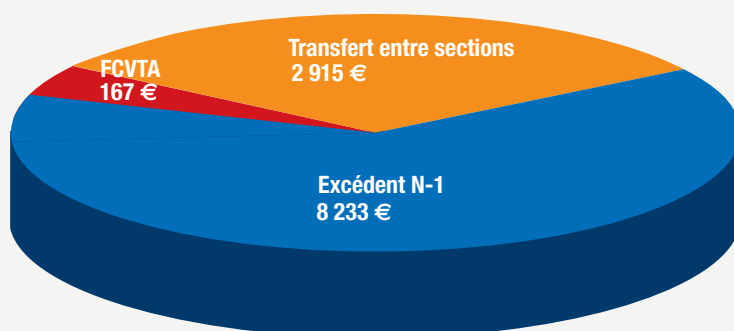
Recettes de fonctionnement



Dépenses de fonctionnement



Recettes d'investissement



Dépenses d'investissement

Le CCAS a décidé d'acheter une aire de jeux extérieurs à installer dans l'espace ludique du futur Pôle Enfance Jeunesse.

Le budget 2022 du Centre Communal d'Action Sociale s'élève à 44 703 € en section de fonctionnement et à 11 315 € en section d'investissement. Ses principales sources de recettes proviennent des excédents de l'année 2021 (22 935 €) et de la participation du budget communal (27 000 €).

Quant aux dépenses, le CCAS a décidé de poursuivre les actions menées en 2021, à savoir apporter son aide aux publics suivants :

- Seniors : 28 000 €
- Familles : 5 250 €
- Associations à caractère social : 6 000 €

Rétrospectives

Les principaux événements de la **vie associative**...

Samedi 5 mars
Spectacle du Carnaval organisé par le Sou des Écoles



Samedi 5 mars
Fouga organisé par le Comité des fêtes



Samedi 5 mars
Challenge Henri Baleyrier organisé par le Billard Club de Saint-Marcellin-En-Forez



Samedi 19 mars
Saint Marcellin en Forez a vécu aux rythmes Latins avec Danza Cubana

Guisy Chirasi et Pedrito Pestana Gonzalez sont venus donner des cours de danse cubaine à la salle Bernard Rouby. De vrais moments de partage et de convivialité ont été vécus entre la quarantaine de passionnés présents aux stages. Tous réunis entre amateurs de salsa, de rumba Guanquanco, d'afro-cubain... Une soirée exceptionnelle a suivi, atteignant une centaine d'entrées.



Samedi 26 et dimanche 27 mars
Le BMX Marcellinois organisait, sous le soleil, la 2ème manche de la coupe AURA de BMX (Auvergne-Rhône-Alpes).



Dimanche 3 avril
Après 2 années d'absence forcée la Course Nature Marcellinoise était de retour sous un temps hivernal



Samedi 23 avril
Une Rose, un Espoir

Rassemblement des motards sur le parking de l'espace Le Moulin de la commune pour un départ en fin de journée du cortège en direction de Veauche.



Jeudi 28 avril : Don du sang

141 personnes se sont présentées, 135 (dont 10 nouveaux donneurs) ont participé à la collecte organisée par l'EFS avec la collaboration de l'association pour le don de sang de Sury-Le-Comtal, Saint-Marcellin, Bonson.

Prochain don : vendredi 24 juin, de 15h à 19h, salle Barbara à Bonson.



Vendredi 8 avril
Fête de la Saint-Marcellin, avec le concert de Mister Renaud, organisée par l'Office Marcellinois d'Animation en partenariat avec la Mairie et de nombreuses associations

Un moment de joie et de bonne humeur pour le grand plaisir de plusieurs générations !



Ça bouge au sein des associations marcellinoises !

La chasse communale de Saint-Marcellin-En-Forez vient d'élire un nouveau président

La société de chasse communale de Saint-Marcellin-En-Forez, avec son nouveau président Vivien Carrot, veut mettre un accent fort sur la sécurité lors de ses actions de chasse, sur la chasse du petit gibier mais surtout sur les battues au gros gibier (chevreuils et sangliers).

Tout le monde a le droit de choisir son sport et sa passion mais le respect mutuel de chacun, que ce soit les marcheurs, joggers, vététistes, cavaliers, quadeurs, etc... est important pour la convivialité et la nature.



Lundi 18 avril
Soupe aux choux de la Boule des Amis

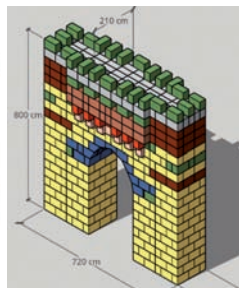


L'association Saint Marcellin Patrimoine Vivant change de présidente

Lors de l'assemblée générale du 25 mars 2022, Suzanne Pommier a été élue nouvelle présidente de l'association et Philippe Paulin vice-président.

Après une période confinée, l'association se réactive pour proposer un projet collaboratif pour les prochaines Journées Européennes du Patrimoine, le dimanche 18 septembre 2022.

Les Marcellinois seront invités à bâtir une porte médiévale de notre enceinte. Le temps d'une journée, nous fêterons les 900 ans de présence de notre mur de ville. L'association Patrimoine Vivant aura besoin de vous pour assembler, scotcher et empiler les 720 cartons nécessaires à cette construction monumentale éphémère, pour participer à sa déconstruction et conserver une empreinte dans le temps... une émotion.



Pour adhérer : Suzanne Pommier 06 77 52 11 17
 • Facebook : Saint Marcellin Patrimoine Vivant
 • www.saintmarcellinpatrimoinevivant.fr

Pour s'inscrire aux différents temps de préparation, suivez le lien QR code :
 ou rendez-vous sur :

<https://lite.framacalc.org/cyhgu9trho-9ti6>



Une gouvernance collégiale à la tête de l'ASSEN

Guy Janin, malgré son attachement à l'association, n'a pas souhaité renouveler sa candidature après 6 années de mandat. Une page de l'histoire de l'ASSEN s'est ainsi tournée le 1er avril dernier, date de l'Assemblée Générale. Les statuts ont été modifiés pour adopter un fonctionnement collégial. L'ASSEN n'aura donc plus de "président". Tous les membres du Conseil d'Administration, en fonction de leurs capacités et de leurs souhaits, se répartissent maintenant les nombreuses tâches de gestion et d'animations dans un esprit convivial et de recherche pour une réussite collective. Des référents sont attachés à chacune des missions définies. Toute l'équipe reste soudée et motivée pour que l'ASSEN continue à être à la hauteur de la riche vie associative marcellinoise.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter la rubrique "présentation" du site internet <https://assenmarcellinoise.weebly.com>

Contact : assenmarcellinoise42@gmail.com - 06.70.03.33.97



Dominique Casas est la nouvelle présidente de la Boule des Amis

À la suite de l'assemblée générale ordinaire du 19 mars, le nouveau conseil d'administration a procédé à l'élection du bureau, avec à la présidence Dominique Casas.

Le nouveau conseil d'administration est constitué d'anciens et de jeunes. La Boule des Amis qui compte 77 sociétaires et 18 licenciés UFOLEP dispose de belles installations : jeux de boules, salle de billard, grande salle de convivialité où l'on peut jouer à la belote, à la coinche et à tout autre jeu de société.

Dominique Casas et les membres du conseil d'administration souhaitent renforcer les animations avec l'embauche de Véronique Relave.

Horaires d'ouverture : du mardi au samedi de 15 h à 19 h 30

Contact :

04 77 52 87 27 • boule.amis@gmail.com

Facebook : Boule-des-Amis-St-Marcellin-En-Forez



Du mouvement dans les services municipaux avec l'arrivée d'un nouveau Responsable des Services Techniques

Depuis le 19 avril dernier, Ludovic Buisson a pris ses fonctions de responsable des services techniques en remplacement de Ludovic Laffay parti rejoindre la ville de Panissières. Agé de 38 ans, marié et père de trois enfants, il occupait le poste de responsable de l'équipe espaces verts et d'adjoint au directeur des services techniques de la ville de Feurs. C'est la grande diversité des missions qu'exige le poste ainsi que le cadre de vie de notre territoire qui ont fortement attiré Ludovic.

"Amoureux de la nature, il pratique la course à pied et le jardinage."



Michalon
Cédric
Electricité Générale

42680 St Marcellin en Forez

06 02 12 67 18

michalon.c@hotmail.fr

Entreprendre à Saint-Marcellin-en-Forez

CATAN PHOTOGRAPHE

Photographe et Vidéaste professionnel pour les particuliers et entreprises

Après plus de 20 ans à exercer en tant que photographe et vidéaste en Guadeloupe, Johann Catan installe son activité à Saint-Marcellin-en-Forez avec sa compagne. Ils vous proposent un large choix de prestations photos et vidéos que vous soyez particulier, association ou entreprise. Quel que soit votre projet (portrait, mariage, évènement, promotion, ...), en intérieur ou en extérieur, ils sauront s'adapter à vos envies avec la bienveillance, le professionnalisme, la convivialité et l'authenticité qui les caractérisent. Profitez de -20% sur toutes leurs prestations avec le code MARCELLINOIS.

Contact : Tél. : 06 68 63 18 12 / 07 77 49 86 08
catanphotographe@gmail.com - www.catanphotographe.com



Particuliers

Grossesse, enfant, famille, naissance, individuel, couple, animaux, anniversaire, baptême, mariage, bien immobilier, ...

Associations

Evènements associatifs, culturels et sportifs

Entreprises

Institutionnel, promotionnel, évènements, ...

S'MADIANA

Salon de Massages et Spa

Sylvie Rogues vous propose différentes prestations pour prendre soin de vous, au 26 bis rue du 19 mars 1962 à St-Marcellin-En-Forez !

Des massages (hawaïen, californien, chinois, pierres chaudes, habillé avec l'Onavi), du gommage du corps, de la réflexologie plantaire, du Reiki (soin énergétique pratiqué par apposition des mains au niveau des chakras), l'Access Bar, un moment détente au SPA, ...

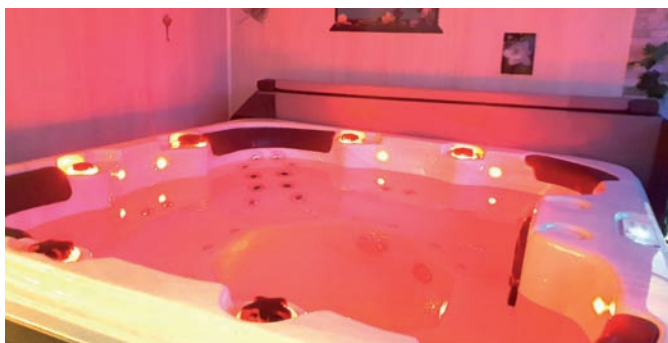
Sylvie propose des bons cadeaux, des tarifs de découverte et des tarifs dégressifs.

Le salon est ouvert de 10 h à 20 h sur rendez-vous au 07 49 61 76 39.

Renseignements : www.smadiana.fr

www.facebook.com/smadiana42

Instagram : [Smadiana42](https://www.instagram.com/smadiana42)



MFD SERVICES vous propose ses services

pour vous dégager du temps pour d'autres tâches !

Services administratifs et tertiaires : préparation des commandes, saisie des devis et/ou factures, gestion des formalités sociales (DPAE, congés, visites médicales du travail...), collecte des informations de paie, établissement des bulletins de paie, déclarations sociales (DSN, URSSAF et autres organismes), relations avec les divers organismes... MFD Services analyse vos besoins pour un suivi adapté et met en place les moyens pour chaque mission. Le travail peut s'effectuer en présentiel ou en distanciel.



FOREZ VELO CONCEPT

vous propose la location de VTT à assistance électrique.

Jean-Philippe vous propose la location de VTT avec assistance électrique pour découvrir le Forez. Il vous donne la possibilité de faire des randos et sorties accompagnées, des randos "famille", des randos "resto". Il vous offre la potentialité de partir en totale autonomie avec un GPS avec différents types de circuits enregistrés. Il assure également la maintenance, l'entretien et la réparation des vélos à assistance électrique (VAE)

Plus d'infos :

<https://forezvelosconcept.fr/forez-velos-concept>

Tél. 06 14 38 84 87

forezvelosconcept@gmail.com



Des marchés proches de chez vous...



Marché du matin, marché du soir... un marché est toujours plein de promesses : celle d'y retrouver une connaissance, ou encore celle d'un repas riche en produits frais. Faire son marché à Saint-Marcellin-En-Forez se savoure avant, pendant et après !

LE MARCHÉ DOMINICAL

Si vous recherchez un marché doté en produits frais d'ici ou d'ailleurs (légumes, fruits, fromages, viandes, pain, pâtisserie, etc.), où calme et convivialité s'accordent harmonieusement, alors bienvenue au marché dominical de Saint-Marcellin-En-Forez. Sur ce marché, vous trouverez également des fleurs, des vêtements, etc.

Rendez-vous sur la place Sainte-Catherine tous les dimanches matin de 7h à 13h !

LE MARCHÉ DES PRODUCTEURS

Afin de répondre à l'engouement croissant pour les circuits courts, les produits locaux et frais, un « petit marché des producteurs » a été créé. Il se tient les jeudis des semaines paires dans la cour de l'Hôtel Tournon. C'est un sympathique rendez-vous que se donnent les habitués du marché et les producteurs locaux. Dès 16h les producteurs proposent produits laitiers (lait, fromages, yaourts, sarasson), bière, volailles, œufs, légumes et fruits, charcuterie, miel, etc. Rythmé par les saisons, le marché s'étoffe en fonction des productions. L'achat local est désormais un geste citoyen et aussi le meilleur moyen de continuer à se faire plaisir !

Rendez-vous dans la cour de l'hôtel Tournon les jeudis des semaines paires à partir de 16 h ! Qu'on y flâne, ou qu'on s'y presse, les marchés, c'est l'autre façon de faire les courses !

Un joli lieu de détente pour tous, et de pêche en NO-KILL intégral. **L'Étang du Mas**

D'une surface de 1569m², l'étang du Mas, est propriété de la commune qui assure le maintien du site et des berges ainsi que la sécurisation.

Il est situé Montée du Coteau, à seulement quelques minutes à pied, du centre-bourg de Saint-Marcellin-En-Forez.

Il est ouvert à la pêche "no kill" du 1^{er} janvier au 31 décembre. Un chemin permet une jolie balade autour de l'étang. L'espace vert qui l'entoure est équipé de bancs et d'aires de jeux pour les enfants. Les balades avec son chien sont autorisées à condition de ne pas déranger les autres usagers et en respectant les consignes. Bien entendu, les déjections éventuelles seront ramassées et mises à la poubelle !

En ce qui concerne la pêche, la Municipalité de Saint-Marcellin-En-Forez a confié à l'AAPPMA (Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique) "Gaule de la Mare" la gestion piscicole, halieutique de cet étang ainsi que la promotion et le développement du loisir pêche.



ZOOM ASSOCIATION "LA GAULE DE LA MARE"

L'association "La Gaule de La Mare" a été créée il y a plus de 90 ans et est toujours présente et active dans l'univers de la pêche et la préservation de l'environnement. Elle est basée à Sury-Le-Comtal et à Saint-Marcellin-En-Forez. Elle compte 450 adhérents. L'AAPPMA "La Gaule de la Mare" a également en charge l'étang "Le Gour Peillon" à St -Marcellin-En-Forez et l'étang Richard à L'Hôpital-le-Peyllon". Grand de tailles modestes où la pratique de la pêche est appréciée pour l'environnement bucolique des sites, la densité des poissons capturables et l'absence de poissons chat. L'association a aussi en gestion la rivière la Mare et la Curraize.

<https://lagauledelamare.wixsite.com/gaule-de-la-mare>
Facebook : GauledeLaMare

RÉSUMÉ DE LA RÉGLEMENTATION PÊCHE : NO KILL Intégral

Tout poisson pris sera relâché dans les meilleures conditions, bourriche interdite, hameçons sans ardillon ou ardillon écrasé préconisés.

Accès gratuit réservé : Aux jeunes Marcellinois de 15 ans au plus, aux marcellinois retraités (au 1^{er} janvier) ainsi que leurs petits-enfants de 15 ans au plus non-marcellinois en visite chez eux avec justificatif domicile et identité. Aux adhérents AAPPMA "La Gaule de la Mare".

Renseignements au 06 42 33 14 06

Informations municipales



Stop aux déjections canines Un geste simple pour une ville plus propre

La propreté de l'espace public c'est l'affaire de tous. Les petits gestes quotidiens ont un impact considérable sur la qualité de votre espace de vie. Vous devez assumer la propreté de votre chien au cours de vos promenades. La pollution canine représente l'une des sources majeures de mécontentement des piétons.

Le saviez-vous ?

Le ramassage des déjections est obligatoire. Le non ramassage des déjections de son chien fait encourir à son maître une amende de 68€. Des sacs à déjection gratuits sont à la disposition des usagers en Mairie.

Le brûlage des déchets

Le brûlage d'ordures ménagères, de pelouses, de branches d'arbres ou de haies est interdit sous peine d'une amende de 450€ selon le code de l'environnement et la circulaire du 18 novembre 2011.

Brûler des déchets dégage des substances toxiques pour l'environnement et les êtres humains. Cette pratique entraîne également des nuisances avec les odeurs et la fumée ainsi que des risques d'incendie. Pour se débarrasser de ses déchets en toute sécurité, il existe plusieurs solutions : les amener à la déchèterie, acquérir un broyeur, en louer un avec l'aide de Loire Forez-Agglomération en envoyant un formulaire de demande via le site internet www.LoireForez.fr, choisir des espèces végétales peu génératrices de déchets et de pousses.

Bon voisinage...

Avec les beaux jours, rappel de quelques règles qui permettent d'éviter les tensions

Au niveau du jardin

Il faut faire attention à ne pas laisser les plantes envahir le jardin d'à côté.

Les activités de jardinage et de bricolage

pouvant occasionner une nuisance sonore, sont autorisées de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30 du lundi au vendredi, de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00 les samedis, de 10h00 à 12h00 les dimanches et les jours fériés.

Le tapage nocturne

fait également partie des bruits punissables entre 22h00 et 7h00 sous peine d'une amende de 450€ selon l'article R623-2 du code pénal.

Les propriétaires d'animaux doivent veiller à ne pas déranger les voisins (abolements, déjections...).

Concours des Maisons Fleuries 2022

Bulletin de participation Concours des Maisons Fleuries 2022

Bulletin à retourner en Mairie avant le 22 juin après avoir pris connaissance de la charte (disponible sur le site Internet de la Mairie et à l'accueil de la Mairie).

Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone : Mail :

Par mon inscription à ce concours, je confirme avoir pris connaissance de la charte et autorise le jury à photographier mes réalisations végétales et florales et l'utilisation éventuelle de ces photos sur les supports de communication municipaux, dans le cadre du concours.

Je souhaite concourir dans la catégorie suivante :

- Maison, villa avec jardin, cour...
 Maison avec balcon, fenêtre, terrasse
 Autre (ex : commerce, ferme...) :
 "Les Petits Jardiniers en herbe" (plantations réalisées par les enfants)
 Préciser nom, prénom et âge de l'enfant :

Infos/développement durable :

- Système d'arrosage : Puits Goutte à goutte Récupérateur d'eau de pluie Autre
 Utilisation de paillis contre l'évaporation de l'eau Utilisation de compost Utilisation de fertilisants naturels
 Autres (à préciser)

Fait à Saint Marcellin en Forez, le

Le passage du jury aura lieu le samedi 2 juillet

Le concours, proposé par la Municipalité, revient cette année pour mettre à l'honneur les talents des jardiniers marcellinois !

Placé sous le signe des fleurs, de l'environnement et du cadre de vie, ce concours récompense les efforts de ceux qui fleurissent leurs jardins, fenêtres et balcons visibles de la rue pour le plaisir de tous. Les critères de développement durable sont aussi pris en compte !

Ce concours gratuit est ouvert à tous les Marcellinois qui souhaitent contribuer à l'embellissement de la commune. Il a pour objectif de récompenser les actions menées en faveur de l'amélioration du cadre de vie.

Pour participer, il suffit de retourner votre bulletin de participation, avant le 22 juin, en Mairie.

Le jury, composé des membres des commissions "fleurissement" des communes de Bonson, St-Georges-Haute-Ville, St-Romain-Le-Puy, St-Cyprien, Sury-Le-Comtal, effectuera sa visite le samedi 2 juillet.

La cérémonie conviviale de remise des prix aura lieu en début d'année 2023 (tous les participants sont récompensés).

— Andrézieux-Bouthéon —
11, boulevard Jean Jaurès
04.77.55.45.18

— L'Horme —
3 avenue Berthelot
04.77.22.28.22

thomas
SOGRAMA
MATÉRIAUX

— Sorbiers —
9 rue Jean Berthon
ZI du moulin Gilier
04.77.53.80.68

— Saint-Genest-Lerpt —
Dourdel
04.77.90.95.06

Pierres Naturelles // Grès Cérame // Bois // Galets Décoratifs // Gabions

4 AGENCES SPÉCIALISÉES EN DALLAGES, PAVÉS, PAREMENTS...



N°1 DU PORTAGE DE REPAS À DOMICILE

- Menu à la carte à partir de **11.30€ TTC** (7.91€ après aides fiscales).
- **Composez vous-même** votre repas parmi un large choix.
- Les conseils d'un(e) **diététicien(ne)** pour un suivi personnalisé.
- Payez 100%... **soyez remboursés de 50%** du service* grâce à l'avantage fiscal en vigueur.
- **95.83%** des clients sont globalement satisfait ou très satisfait.



www.les-menus-services.com

*Portage de repas
à Saint-Etienne
métropole*



Contactez
votre agence

04 69 35 28 64

* Crédit d'impôt ou réduction fiscale sur vos dépenses de services à la personne sans distinction de revenus. Art. 82 Loi Finances n° 2016-1917 du 29/12/2016

 **EIFFAGE**

ROUTE

**TRAVAUX DE VOIRIE • V. R. D.
SOLS INDUSTRIELS ET SOLS SPORTIFS**

Rue François Coli • BP 96
42162 ANDREZIEUX-BOUTHEON Cedex 2
Tél. 04 77 55 55 00

 **i.d.o**
Imprimerie DESIAGE Offset

ÉTRE
À VOTRE
ÉCOUTE

Impression tous supports
Marquages véhicules
Imprimés administratifs

Imprimés commerciaux
Impression numérique
petit et grand format
Projets d'entreprise

 42680 Saint-Marcellin-en-Forez
Tél. 04 77 52 96 09 - devis@imprimerieido.com

LA PIZZA RIV' • 24h24 / 7/7
Distributeur automatique de pizzas artisanales



Garage Breuil
Route de Bonson
St Marcellin en Forez.
www.lapizzariv.com

Facebook La Pizza Riv Distributeur24H/24 7J/7
Télécharger l'application SmartPizza
Réserver et passer commande en créant un compte pour profiter de 10% de remise.

SUPER U

SURY LE COMTAL - 04 77 30 01 73

OUVERT LE DIMANCHE MATIN

24/24 location **U** **DRIVE**
coursesu.com

rendez-vous sur www.superu-surylecomtal.com


PORTAGE DE REPAS À DOMICILE

Plateau des Saveurs

8, rue Grenette
42450 Sury-le-Comtal

oplateaudessaveurs@outlook.com
www.oplateaudessaveurs.com

06 32 65 70 79



Centre Équestre de la Roche

Ecole d'Equitation - Stages
Pensions
Balades - Compétitions

Réservation : 04-77-52-97-48 ou 06-83-41-57-96
Mail: infocequestredelaroch@orange.fr
Site internet : www.centre-equestre-laroch.com

Lieu dit « La Roche »
Saint Marcellin en Forez 42680



Réseaux électriques
Éclairage public
Signalisation lumineuse et tricolore
Vidéo protection
Réseaux très haut débit
Facility Management

BOUYGUES ENERGIES & SERVICES
Direction Loire Auvergne
BP 467 ZAC des Plaines
Rue des Chênes - 42164 BONSON
Tél : 04 13 64 03 83
Fax : 04 77 55 07 61
www.bouygues-es.com



PEUGEOT

MOULANGER AUTOMOBILES

AGENT PEUGEOT • CARROSSERIE • MECANIQUE
VENTE DE VÉHICULES NEUFS ET OCCASION

Zone des Plaines • Chemin des Lièvres • 42 680 Saint-Marcellin en Forez
Tél. 04 77 52 83 73 • Portable : 06 82 13 99 32

moulanger.automobiles@orange.fr • www.moulanger-automobiles.com

Charpente • Couverture • Menuiserie

Entreprise FAVERJON

Tél. 04 77 52 80 82

La Madone - 42680 St-Marcellin en Forez
entreprise.faverjon@orange.fr - Fax 04 77 52 86 80



RESTAURANT "Le Moulin Epicurus"

15, rue aux Ancêtres - 42680 Saint-Marcellin-en-Forez
09 73 215 734 / 06 63 13 27 68

Installé au sein du village médiéval de Saint Marcellin en Forez, dans un ancien moulin rénové, le Moulin Epicurus vous propose une cuisine traditionnelle du terroir et méditerranéenne élaborée avec des produits frais et de saison.

Restaurant ouvert à midi : mercredi, jeudi, vendredi, samedi et dimanche, ainsi que les vendredis et samedis soirs (ouvert le jeudi soir d'avril à septembre).

Possibilité de réservation pour : les repas de groupes - séminaires - fêtes de familles - cocktails / apéritifs dînatoires - repas de fin d'année.

En semaine : Menu évolutif de 26,50 € à 34,50 € ou Menu du marché
Formule express (2 plats) à 14,50 € ou menu complet à 18,50 €
Les week-ends et jours fériés :
Menu du Moulin à 26,50 € ou Menu Epicurus à 34,50 €



POMPES FUNÈBRES
Mariani

Permanence téléphonique 24h/24 - 7j/7
6 avenue de la libération • 42680 SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ
04 77 32 11 59